

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>53392</b>	De <b>M. Jean-Christophe Cambadélis</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Paris )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > politique sociale	<b>Tête d'analyse</b> > enfants	<b>Analyse</b> > lutte contre l'exclusion.
Question publiée au JO le : <b>08/04/2014</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis alerte Mme la ministre des affaires sociales sur la dernière étude de l'Unicef qui livre un constat inquiétant selon lequel un enfant sur six (17 %) se trouverait dans une situation d'exclusion sociale jugée préoccupante et que 7 % d'entre eux souffriraient d'une exclusion dite extrême. Cette étude livre également d'autres données alarmantes sur les réponses apportées par les enfants sondés quant au respect de leurs droits ou au harcèlement dont ils pourraient être victimes. Elle évoque le fait que 5 % des enfants interrogés affirment ne pas manger trois repas par jour. Elle démontre aussi le lien évident qui existe entre les différentes dimensions de l'intégration sociale des enfants et les conditions d'existence de ces enfants et leurs familles. Il souhaiterait donc connaître les données dont dispose le ministère quant à l'intégration et les conditions de vie des enfants ainsi que les mesures qui sont envisagées pour le Gouvernement pour lutter contre l'exclusion sociale des enfants et combattre une forme de reproduction sociale.